

<p>A. Salzmann répond qu'à la place, il est possible de demander un focus groupe qui vient évaluer qualité cours. Il n'est en effet pas possible de proposer les questionnaires aux trop petits groupes car les étudiants peuvent être identifiés et il existe une contrainte technique qui empêche d'extraire les données pour les trop petits groupes.</p> <p>Le VD Gander estime qu'il est de toute façon compliqué de garantir l'anonymisation des réponses avec un focus groupe également puisque c'est l'intervenant qui le fait.</p> <p>Il demande s'il est possible de connaître les évaluations des cours pour toute la Faculté. M. Schaub répond que non car cela serait transmis aux enseignants pour tous leurs cours précédents.</p> <p>Le VD Wolfender tiendra le Conseil participatif informé des retombées du questionnaire.</p>	
<p>3. Annonce des divers</p> <p>T. Soldati souhaiterait parler charte de doctorat et des bourses étudiants.</p>	
<p>4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2020</p> <p>Le PV est adopté avec remerciements à sa rédactrice.</p>	
<p>5. Communications du Président</p> <p>Pas de communications.</p>	
<p>6. Communications du Doyen</p> <p>Cours et examens :</p> <p>Nous avons recommencé le semestre de printemps à distance pour les cours magistraux avec toutefois une dérogation pour les TP. Les activités structurées et régulières en bachelor notamment sont très importantes. Cela maintient une certaine normalité d'enseignement en faculté et c'est une très bonne chose. Par ailleurs, comme indiqué dans le message envoyé à tous, les examens à distance sont maintenus. Il a été demandé qu'une petite partie puisse se dérouler en présentiel, nous verrons ce qu'il en sera. Les procédures relatives aux examens seront communiquées ultérieurement.</p> <p>AESC :</p> <p>Le Décanat a reçu l'AESC avec qui il a eu une discussion très favorable. Elif Ceylan était d'ailleurs présente. Ce contact est important pour le Décanat et il est à disposition pour interagir et échanger sur les questions importantes pour les étudiants sur la vie en faculté et les examens de juin et septembre.</p> <p>Subsides FNS :</p> <p>La recherche en Faculté est majoritairement financée par des organismes extérieurs, parmi lesquels principalement le FNS, de la part de qui nous avons reçu de nouveaux refus de subsides assez étonnants. En effet, les demandes émanaient de chercheurs expérimentés et familiers de l'exercice. Un état des lieux a été fait et le Décanat suit ce point de près. Il s'avère que le processus est devenu très compétitif. Une information a été faite au Collège des professeurs les postulations aux subsides FNS doivent être les meilleures possibles car le résultat positif n'est clairement pas garanti.</p> <p>J.-P. Wolf demande si nous sommes suffisamment représentés au FNS. Le Doyen répond que nous avons une représentante au Conseil national de la recherche la Pre Dominique Soldati. Il est vrai en revanche que nous allons essayer de reconstruire une présence en divisions 2 et 3, car personne de la Faculté des sciences n'y siège. Le Doyen indique qu'il essaie de motiver des collègues à participer au FNS qui est une institution exceptionnelle.</p> <p>J.-P. Wolf demande si c'est la faute du FNS ou du manque de postulations. Le Doyen répond que ce sont les deux. Il y a parfois des profils spécifiques</p>	

demandés et il est important d'avoir bon niveau d'allemand ce qui rend difficile de trouver les bons candidats. Cette année notamment en division 3 il y a eu un appel très proche d'un département en Biologie, le Doyen essaie de convaincre un collègue.

Le VD Gander pense qu'actuellement à la direction du FNS il existe une incompréhension de notre recherche et de notre fonctionnement. Une grande partie de nos groupes est financé par le FNS sans leur soutien, des groupes entiers seront dissous. Le Décanat le leur a expliqué. Le FNS semble avoir changé de politique de plusieurs projets à un seul.

Le Doyen confirme et indique que le Décanat est en train de rédiger un document de synthèse qui sera présenté au prochain Conseil décanal. Il propose de mettre un point de suivi des interactions av le FNS au prochain Conseil participatif.

J.-P. Wolf suggère de s'allier avec les autres universités pour avoir plus de poids, sachant que le Recteur est Président de Swiss Universities. Le Doyen répond que c'est prévu et qu'une rencontre va avoir lieu avec le Recteur à ce sujet.

Overheads :

Nous avons eu une bonne surprise avec 350'000 Frs supplémentaires qui restent à la disposition du Décanat pour les fonds de soutien ou les projets du Décanat. Le budget classique des Overheads du Décanat a ainsi pu être rétabli.

Parkings :

Une lettre du Rectorat a été transmise au Conseiller d'Etat Dal Busco lui demandant de maintenir les parkings de Sciences II et Sciences III pour les chercheurs et le personnel technique. Dans ce courrier il a été souligné des aspects structurels comme l'accès aux animaleries au sous-sol ou la proximité des inflammables en surface. Le Conseil participatif sera informé des résultats.

Systèmes d'informations – rigidification des processus :

Le Rectorat a demandé au Décanat de définir les marges de manœuvre pour l'utilisation des SI (étudiants – notes de frais, etc.). Ce point sera discuté avec nos administratrices vendredi. Le Doyen encourage chacun à faire remonter les éventuelles suggestions.

RO :

Notre Règlement d'organisation va subir prochainement des modifications, notamment pour ce qui concerne le fonctionnement de la Commission de l'égalité. Le Doyen en profite pour remercier les membres du comité qui ont travaillé à la modification du RO.

Commission des anciens doyens :

Cette commission composée d'anciens doyens / vice-doyens est chargée de désigner le futur doyen. Elle sera vraisemblablement composée de Pierre Spierer, Jean-Marc Triscone et Jean-Luc Veuthey, (c'est la proposition qui sera faite), et elle débutera ses travaux septembre 2021. Pierre Spierer viendra au Collège des professeurs de septembre pour présenter le travail de désignation à venir.

7. Finalisation du guide de l'étudiant

Le Doyen présente le point tout en expliquant que le document final a le plein soutien du Décanat. Celui-ci devra néanmoins être mis à jour en intégrant les modifications du R-Pers.

D. Picard pense que des documents analogues pour le fonctionnement des différentes commissions seraient utiles.

Le Doyen demande aux membres du CPF s'ils seraient d'accord qu'il montre ce document à la VR Micheline Louis-Courvoisier avec le Président Eric Huysecorn,

<p>la représentante étudiante du Bureau du CPF, et Léna Hyvarinen. Les membres du CPF sont d'accord.</p>	
<p>8. Prochaines élections au CPF du 8 juin</p> <p>Le Président indique que le point sera soumis à la prochaine séance. Il ajoute que plusieurs personnes ne se représentent pas.</p> <p>Le Doyen indique que parmi les 12 professeurs au CPF, il n'y a que 3 femmes, ce qu'il déplore.</p> <p>Les résultats des élections sont visibles ici :</p> <p>https://www.unige.ch/elections/resultats-des-elections-ouvertes/</p> <p>Le Doyen remercie tous ceux qui s'engagent dans l'institution pour leur dynamisme.</p>	
<p>9. Proposition de modification des règlement et plan d'études du Doctorat en neurosciences des Universités de Genève et de Lausanne (invités : A. Holtmaat et U. Toepel)</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par le Pr Holtmaat et Mme U. Toepel.</p> <p>S. Rudaz se réfère à l'article 5 et est étonné de voir qu'il est possible de changer de directeur-trice ou de sujet de thèse pendant la 1^{ère} année. Il demande ce qu'il en est alors de la durée, quand un-e étudiant-e recommence, a-t-il-elle droit à un autre essai ?</p> <p>Mme Toepfel explique que cela peut en effet arriver de changer de directeur-trice de thèse notamment pour cause de relation compliquée. Il arrive parfois que le-la directeur-trice de thèse estime que le sujet n'est pas ou plus adéquat pour l'étudiant-e. Cette solution a été proposée par le Service juridique comme contrat de thèse pour avoir la possibilité de faire des changements si besoin. Cela n'arrive pas souvent, mais dans ces cas-là, alors l'étudiant-e recommence tout dès le début : en théorie les thèses se déroulent sur 3 ans, toutefois les conditions doivent être négociées au cas par cas.</p>	<p>17 Oui 0 non 1 abstention</p>
<p>10. Proposition de modification du règlement et plan d'études du Bachelor en biologie</p> <p>La proposition est présentée par D. Picard.</p>	<p>18 Oui 0 non</p>
<p>11. Proposition de modification des règlement et plan d'études MSc bi-disciplinaire mineure chimie</p> <p>La proposition est présentée par T. Buergi.</p>	<p>18 Oui 0 non</p>
<p>12. Proposition de modification des règlement et plan d'études du Master en mathématiques</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par Y. Velenik.</p> <p>J. Moser demande si les mentions de première et deuxième année sont strictes et doivent apparaître sur le PV et si la Section va contrôler que les étudiants ont déjà 60 crédits avant qu'ils ne commencent leur travail de master. Y. Velenik répond que la Section ne s'y opposerait pas. J. Moser pense dès lors qu'il est inutile de faire mentionner cela au règlement. Le VD Gander est assez d'accord mais propose de vérifier avec ceux qui sont responsables de cette proposition de modification.</p> <p>Le VD Gander propose de voter sous réserve que la commission vérifie la nécessité du point.</p>	<p>17 Oui 0 non 1 abstention</p>

<p>13. Proposition de modification des règlement et plan d'études du Master en mathématiques et informatique</p> <p>La proposition est présentée par Pr Velenik.</p> <p>Jihane Moser remarque pour les étudiants qui ne sont pas en possession du bachelor correspondant : 30 crédits de co-requis n'est pas très satisfaisant et énorme. Il semblerait qu'il n'y ait pas de consensus. Selon elle, c'est beaucoup trop et elle estime qu'il sera difficile de s'y tenir.</p> <p>Le Président demande s'il est possible de revoir le règlement. Pr Velenik est d'accord.</p> <p>Selon le Doyen, il y avait eu une pause dans le Bachelor Mathématiques-informatique de 1 an, car avec la réforme cela avait décalé d'1 an, ce qui fait qu'il n'y a pas d'étudiant en 3^{ème} année cette année, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de répercussion pour nos étudiants cette année, seulement pour les étudiants externes. D. Buchs répond qu'il y en a mais qu'ils sont en retard.</p> <p>D. Buchs indique qu'il y a eu des problèmes en informatique en raison de critères d'admissibilité trop ouverts.</p> <p>S. Rudaz rejoint J. Moser selon son expérience en Sciences pharmaceutiques. Il pense qu'il est préférable de faire des compléments d'études quand cela est nécessaire, pour les étrangers notamment.</p> <p>Le VD Gander indique qu'il a reçu un retour, il s'avère que la commission a bien réfléchi et qu'elle voulait des étudiants de bachelor en math directement, que c'est un point très important pour eux. Il ajoute qu'il est très important que les modifications du règlement proposées soient acceptées. Le Doyen pense que le CPF peut voter et réajuster l'an prochain si besoin.</p>	<p>17 Oui 0 non 1 abstention</p>
<p>14. Proposition de modification des règlement et plan d'études du Master universitaire en Pharmacie</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par S. Rudaz.</p>	<p>18 Oui 0 non</p>
<p>15. Proposition de modification du plan d'études du Bachelor universitaire en Sciences pharmaceutiques</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par S. Rudaz.</p>	<p>18 Oui 0 non</p>
<p>16. Proposition de modification des règlement et plan d'études du Master en sciences de l'environnement</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par Nicole Efrancey Dao.</p>	<p>18 Oui 0 non</p>
<p>17. Proposition de modification du règlement d'études général de la Faculté des sciences</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par le VD Gander.</p> <p>Une discussion s'engage sur les barèmes et la responsabilité des professeurs</p> <p>J. Moser souligne que selon le mail de Xavier Chillier, le vote doit être fait sous réserve de l'accord sur la forme du Service juridique.</p>	<p>18 Oui 0 non</p>
<p>18. Proposition de modification du règlement d'études général du Doctorat de la Faculté des sciences</p> <p>Vote conditionnel au vote du Collège des professeurs du 19.04.2021</p> <p>La proposition est présentée par le VD Gander.</p>	<p>17 Oui 0 non 1 abstention</p>

<p>Pour D. Picard estime que si nous voulons être une université d'excellence, ce n'est pas une bonne idée selon lui d'accepter moins de 120 crédits pour le master. Le VD Gander indique que dans ce cas, le directeur de thèse doit appuyer dossier.</p> <p>Le Doyen souligne qu'il est important d'ouvrir l'accès aux étudiants excellents étrangers notamment pour favoriser les transferts de groupes des professeurs qui viennent des USA. Ainsi, le terme « jugés équivalents » offre une flexibilité nécessaire.</p>	
<p>19. Divers</p> <p>Charte du doctorat : le point sera discuté à la prochaine séance, le Doyen aura alors plus d'informations puisqu'il doit s'entretenir ce vendredi avec le VD Gander, le VD Wolfender, J. Moser et la VR Louis-Courvoisier à ce sujet.</p> <p>Bourses étudiants. le point sera discuté à la prochaine séance.</p>	
<p>Prochaine séance : 22.06.2021</p> <p>Prochaine séance du Bureau : 08.06.2021</p>	

Eric Huysecom, Président